



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'éducation

Question écrite n° 41724

Texte de la question

M. Leonce Deprez se referant a sa question no 35489 du 26 fevrier 1996, relative au plan de developpement des bibliotheques centres documentaires (BCD), rappelle a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche la reponse par laquelle il lui precisait qu'une « enquete conduite par la direction des ecoles est actuellement en cours afin de recueillir des renseignements d'ordres qualitatif et quantitatif sur le reseau des bibliotheques d'ecole. Les resultats de cette enquete representent une aide pour determiner les actions complementaires qui paraissent les plus pertinentes sur le plan pedagogique et en termes de formation ». Il lui demande les resultats de cette enquete et les perspectives de son action ministerielle quant au plan de developpement des bibliotheques, annonce par ses soins le 4 septembre 1995, precisant alors que « le plan de developpement des BCD sera mene a son terme durant l'annee scolaire 1995-1996 pour les vingt-neuf departements restant a doter ».

Texte de la réponse

Un plan de developpement des bibliotheques centres documentaires (BCD) a ete lance en 1993 dans 21 departements pilotes, et etendu en 1994 a 50 nouveaux departements. Son financement national a effectivement ete mene a terme pour l'ensemble des departements durant l'annee scolaire 1995-1996. Le ministere charge de l'education nationale a consacre pres de 35 millions de francs a cette action mise en oeuvre en collaboration avec le ministere de la culture et avec l'aide de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. La gestion, le developpement, l'animation d'une BCD reposent sur de nombreux partenariats, ils necessitent une forte liaison avec le reseau des bibliotheques et de la lecture publique. De plus, grace a l'utilisation de diverses techniques de communication, la BCD peut fonctionner en reseau, aussi bien avec des bibliotheques d'ecoles, d'autres BCD, qu'avec divers lieux de lecture. Ces elements justifient que le suivi du plan de developpement des BCD soit maintenant assure au niveau local. Pour ce faire, comme en 1995-1996, cinq seminaires interacademiques seront organises au cours de cette annee scolaire. Ils permettront aux responsables departementaux et aux charges de mission academique « maitrise de la langue » d'approfondir de nombreux themes dont notamment ceux de la formation, de l'evaluation et du partenariat. Ces responsables locaux constituent desormais un reseau qui peut coordonner l'ensemble des actions dans le domaine de la « maitrise de la langue ». Un bilan de l'enquete conduite sur le reseau des bibliotheques d'ecoles pendant l'annee scolaire 1995-1996 est en cours d'elaboration. Rendu public a la rentree scolaire, il pourra etre diffuse aux inspecteurs d'academie, directeurs des services departementaux de l'education nationale durant le premier trimestre de la prochaine annee scolaire. A cette meme rentree est prevue la publication au Bulletin officiel de l'education nationale d'un compte rendu destine a tous les enseignants.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41724

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4053

Réponse publiée le : 9 septembre 1996, page 4818